

### Circonscription de Poitiers Est

## FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

# ECOLE / RPI

NOM	Primaire Le Breuil Mingot	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	POITIERS	21/03/23

Participant.e.s (préciser A: absent.e Exc pour excusé.e)

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivité	Autres participants	
- Mme Pierdon - Mme Marchand - Mme Bonnin - Mme Quintin-Val - M. Meric - Mme Spiquel = Exc	Président.e Mme Charré  Enseignant.e.s - Mme Bouty - Mme Tissier - Mme Potonnet - M. Dupont - Mme Daout  IEN M. Bonnet : Exc.	Conseiller municipal M. Mistrih (remplaçant de M. Saget)  Référente périscolaire Mme Simon-Joly	DDEN - Mme Gilardot -Délégués de la classe de CM2	

Début de la séance : 18h05 Fin de la séance : 20h15

# Ordre du jour

- 1. Actions de l'année 2022-2023 sur le temps scolaire et périscolaire
- 2. Hygiène, sécurité et travaux
- 3. Préparation de la rentrée 2023-2024
- 4. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école

### 1. Actions de l'année 2022-2023 sur le temps scolaire et périscolaire

### \* Bilan des délégués

Les délégués présentent leurs idées et les actions menées depuis le début de l'année :

- mail auprès de M. Bertrand pour avoir une 2ème table de ping-pong pliante car une seule ne suffit pas. Effectivement, la majorité des élèves de CE2-CM1 et CM2 veulent jouer au ping pong. Il y a plus d'une trentaine d'élèves autour de la table, certains qui veulent jouer n'osent pas et la sécurité n'est pas respectée. Dans l'attente d'une réponse, un planning a été mis en place pour ces 2 classes afin de garantir la sécurité de tous, que chaque élève qui souhaite jouer le puisse (sans que les leaders ne prennent toute la place). Il n'y a aucun favoritisme fille/garçon comme certains élèves peuvent le ressentir. Les enseignants interviennent pour réguler les échanges, rappeler les règles et la bonne utilisation du matériel (une raquette ne sert pas à taper son pair). Ils invitent les parents qui ont des questions à échanger directement avec eux.
- demande auprès de la diététicienne de la mairie de Poitiers pour revoir les repas. Les délégués ont fait part d'association inadaptée d'aliments (noix de coco/ananas/lentilles) et souhaiteraient un menu à thème par mois (spécialités culinaires des pays). La diététicienne leur a apporté une réponse. Les repas à thème se font déjà (nouvel an chinois, semaine du goût) mais elle reste disponible pour d'autres propositions. Les délégués vont affiner leurs idées.
- choix de nouveaux jeux pour la cour de récréation

Mme Charré souligne l'investissement et le sérieux des délégués des CM2, présents à chaque temps de travail proposé. Les autres délégués seront invités lors du dernier conseil d'école à condition qu'ils participent aux temps de concertation proposés et de mener à terme les projets initiés.

#### \* Bilan des actions éducatives

M. Dupont est arrivé sur la classe de CE1-CE2 à la rentrée de novembre comme cela avait pu être annoncé lors du premier conseil d'école. M<sup>me</sup> Macé qui assurait les compléments de l'école a été remplacée par M<sup>me</sup> Daout à la rentrée de janvier. Ces réorganisations ont été actées par M. l'inspecteur.

Une enseignante du dispositif d'appui est intervenue de novembre à début janvier dans la classe pour retravailler la posture d'élève avec certains enfants et reposer le cadre. Le contexte a été apaisé durant 3 mois. Depuis plusieurs semaines, des individualités, des personnalités dans la classe sont à nouveau problématiques. Certains élèves génèrent des bagarres, s'insultent, insultent les enseignants. Cela est remonté à l'Inspection Académique, un conseiller pédagogique auprès de Monsieur l'Inspecteur a pu participer à plusieurs reprises à des équipes éducatives. Certains parents ont été reçus au rectorat. L'équipe enseignante a repris les groupes accueillis dans la classe de M<sup>me</sup> Poitevin et dans celle de M<sup>me</sup> Charré. L'infirmière scolaire est venue plusieurs fois mener des séances autour des messages clairs, de la cohésion de groupe et la psychologue scolaire est également intervenue auprès des enfants. Les enseignants sont en attente de solutions.

PS-MS	MS-GS	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM2
cinéma au Tap "A table" le 7/01	château de Beauvoir (20/03) des interventions ont eu lieu avant et se poursuivront en mai.		spectacle "Entordu" dans le cadre les petits devant les grands derrière en novembre	écourté dû à l'arrêt de	Visite des archives municipales avec un atelier autour de l'école du Breuil Mingot
· · · · · · · · · · · · · · · · · ·	et "L'ordyssée de Choum prévu en	classe dehors et projet jardinage en cours	interventions de l'infirmière scolaire autour des émotions et messages clairs	intervenant du journal directeur du centre presse dans le cadre du parcours citoyen pour rédiger un journal de classe.	l'enregistrement de problèmes sur
cinéma "L'odyssée de Choum" (26/04)	ciné concert prévu en juin	cycle natation en d	cours pour les CP, (	CE1 et CM1	golf

spectacle "A poils" dans le cadre des "Petits devant, les grands derrière" classe dehors	interventions du CPIE pour le jardinage en classe puis une journée au Bois de St pierre est prévue le 22 mai.	-visite du centre de secours de St Eloi	Bulles en son dont le thème est le voyage : ils écrivent des textes et s'enregistrent  dans le cadre "filmer le travail" courts métrages "un trésor dans nos poubelles" en lien avec l'histoire sur la révolution industrielle.
intervention du CLA l'enfant	AS sur les droits de		Parcours du coeur organisé fin mai par les CM2 et un fait au collège avec une classe de 6ème

Pamproux en mai (enfants non visite et animations sont envisagées)

- Course d'automne au city parc pour toutes les classes afin de finaliser le cycle course longue des élèves de l'élémentaire. Ce temps fut apprécié par les élèves et par les parents présents. Ce moment sera renouvelé en

- mai.
   marché de noël
- Spectacle de Toma Sidibé offert par l'APE pour noël. Globalement les enfants ont tous apprécié.
- Les séances avec les Virouneux d'O bourg (projet de l'année) ont débuté en janvier. Les classes ont pu observer des scènes d'autrefois, s'initier à des danses traditionnelles. D'autres séances sont prévues pour l'apprentissage de manière plus approfondie de 2 danses par classe. Une représentation aura lieu le 30 juin.
- des décloisonnements sont mis en place le mercredi de 11h à 11h45 en élémentaire afin de réaliser différents ateliers proposés par l'équipe enseignante (échecs, lutte, bricolage, origami etc). Les groupes changent toutes les 3 semaines. Ce temps est apprécié et demandé par les enfants.
- les CE2 sont accueillis par M. Dupont chaque mardi et vendredi après-midi pour faire temps, EPS le temps que les CE1 et CM1 soient à la piscine.

### Actions sur le temps périscolaire

En maternelle, des bénévoles de l'association "lire et faire lire" interviennent le mardi de 12h à 12h30 pour la classe de MS-GS.En élémentaire à partir du 25 mai, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire, une animation basket sera proposée sur les deux services, chaque jeudi de 11h45 à 13h45.Actuellement une animation rugby est proposée sur un seul service également sur le temps de pause méridienne jusqu'aux vacances d'avril.

En maternelle le thème de l'accueil périscolaire est "nos amis de l'océan" pour découvrir faune et flore aquatiques (contes audios, bruits marins, bricolages) et en élémentaire "jeux" (coopératifs, de cour, jeux de société, création de jeux à emmener à la maison, jeux autour des émotions avec le jeu "feelings").

Concernant la cantine, des questions sont remontées en lien avec l'organisation du service. Actuellement, les entrées et le fromage sont sur la table dès le début. Les plats chauds arrivent dès que les enfants sont installés. Les animatrices mettent les desserts en dernier, certains enfants se servent plusieurs fois et ne partagent pas les desserts.

Questions sur l'équilibrage des menus : pourquoi les enfants ont des moitiés ou quarts de fruits alors qu'ils ont des donuts en entier ? Cela est calculé par la diététicienne en grammage. C'est une question récurrente chaque année.

## \* Évaluations nationales

Le deuxième temps d'évaluation pour les élèves de CP a eu lieu la deuxième semaine de janvier. La majorité des élèves est entrée dans le décodage. Les résultats en mathématiques et en français sont bons. La résolution

de problèmes reste à consolider comme montrent les résultats de septembre que ce soit en CP ou en CE1. Ce constat est académique.

# \* Réglement intérieur

Certains parents d'élèves ont fait remonter leur désaccord face au règlement intérieur voté lors du précédent conseil d'école notamment concernant le paragraphe pour les tenues vestimentaires (petites bretelles et jupes trop courtes à éviter). Cela a été rédigé en respectant la circulaire n°2000-106 du 11/07/2020 dans le paragraphe 2, alinéa 2 "les tenues incompatibles avec certains enseignements susceptibles de mettre en cause la sécurité des personnes". Cela est repris dans le règlement départemental. Les tenues vestimentaires peuvent être réglementées pour des raisons d'hygiène, de sécurité, de respect mutuel. Certains élèves ne sont pas à l'aise et refusent de jouer en récréation car leur tenue n'est pas adaptée. Certains parents ont pu demander à l'équipe pédagogique de mettre de la crème solaire lors des récréations parce que leur enfant avait un "dos nu". Cela respecte la liberté d'expression des élèves dans le respect du pluralisme et de la diversité (article 511-2 du code de l'éducation).

Certains parents d'élèves ont vu une hypersexualisation avec des tenues particulières de la petite fille engendrant un jugement moral sur la manière dont les enfants s'habillent sans mesurer la dimension fonctionnelle et pratique. Afin d'éviter cette impression de discrimination genrée qui n'est, évidemment, pas le souhait de l'équipe enseignante, une formulation plus générale sera réfléchie pour la prochaine année scolaire.

L'équipe enseignante souligne que cette formulation existe depuis 5 ans dans ce règlement intérieur et que c'est la première fois que les parents se manifestent. Cela suscite des interrogations sur une lecture attentive des précédents règlements intérieurs.

# \* Récréations

Des parents ont fait part aux représentants des parents d'élèves que leurs enfants n'ont pas de récréation alors qu'il y a des lois et des circulaires stipulant l'obligation d'avoir ces temps. L'équipe enseignante invite, une nouvelle fois, les parents à venir parler aux enseignants directement pour prendre en compte la parole des enseignants. Le ressenti des enfants n'est pas toujours le reflet de la réalité avec un lien à la temporalité décalé. Effectivement, certains enfants terminent, parfois, un travail. Cela dure quelques minutes, ils ont toujours un temps de récréation pour jouer, courir.

Par ailleurs, sur le temps de pause méridienne, lorsque les enfants sont tous réunis, les matériel des jeux de cour et le ping pong ne sont pas autorisés, et ce comme depuis plusieurs années. L'espace de la cour de récréation ne permet pas d'utiliser du matériel lorsque 97 enfants sont présents. Cela est une question de sécurité.

L'équipe enseignante est inquiète quant à cette défiance de certains parents, cette remise en cause des règles essentielles au bon fonctionnement et à la sécurité des enfants. Il est fondamental que ces parents, certes minoritaires mais assez nombreux pour que leur attitude défiante se répercute sur celle de leur enfant, restent à leur place de parents, fassent confiance et ne jugent pas les règles instaurées (les mêmes depuis plusieurs années) par l'équipe pédagogique. Les enseignants sont disponibles par mail, téléphone ou en rendez-vous pour des précisions pour des cas particuliers sans en faire une généralité.

#### \* EPS

Des parents se demandent si les temps d'EPS et d'activité physique quotidienne (APQ) sont respectés.

Les APQ, comme le stipule la note de service du 27/07/22, peuvent être fractionnées et organisées sur le temps de récréation. Les élèves de cycle 2 reproduisent des parcours vus en Eps avec des plots, des haies, des cerceaux. Les élèves de cycle 3 jouent au ping-pong ou à des jeux collectifs (les éperviers, au loup). Le temps d'APQ est donc respecté. Concernant l'EPS, l'équipe enseignante est tributaire :

- de la météo (aucun gymnase à disposition en cas de mauvais temps et le préau ne permet pas d'organiser des séances d'athlétisme, jeux avec course etc)
- des projets en cours, et des cycles natation et autres sports, prévus (qui prennent une à deux ½ journées par semaine (cf. Natation, judo)).

### 2. Hygiène, sécurité et travaux

#### \* Sécurité

Depuis plusieurs années les automobilistes se garent mal aux abords de l'école au moment de l'entrée et de la sortie des classes. Nombreux sont ceux qui se stationnent dans le virage route de la girée, empêchant le passage de la navette le matin. Ce problème est en hausse cette année, accompagné d'incivilités de certains parents. La police municipale est passée début mars et a verbalisé. Des parents ont invectivé les agents. Il est prévu que ces derniers passent plus régulièrement afin de faire respecter le code de la route.

Une réunion a lieu jeudi 23 mars à la mairie de Poitiers pour repenser l'aménagement urbain route de la girée afin de garantir la sécurité devant l'école. Des plans de circulation à sens unique ont été proposés, laissant penser aux parents que les automobilistes pourront accélérer sans se soucier des piétons.

La réunion du 23 mars a pour but de proposer des ateliers avec la présence des personnes qui ont fait des contre-propositions, d'expliquer et de préparer une autre version d'une nouvelle réunion publique. Il est difficile d'apporter des modifications urbaines dans le quartier du Breuil Mingot, les parents s'opposent à toutes les propositions faites.

Concernant la rue de l'école, des réflexions sont en cours entre ce qui peut se faire et ce qui est fait. Rien n'est acté actuellement. Ce n'est pas une situation simple, plusieurs paramètres sont à prendre en compte.

L'aménagement est à repenser et la prévention à effectuer par les enfants.

Un parcours citoyen "police municipale" est à l'offre et peut faire l'objet d'une réunion avec les parents et la police municipale pour informer les parents.

Une réunion esr à envisager avec la police municipale, certains élus et les parents d'élèves pour rappeler le code de la route et le comportement citoyen à adopter.

#### \* PPMS et alerte incendie

Un exercice PPMS avec pour scénario « tempête » a eu lieu mardi le 14 mars 2023. Le signal (corne de brume) a été entendu par tous, la directrice l'a activé dans la cour de récréation. Des élèves étaient en récréation, et ont dû se mettre à l'abri. Les enfants sont habitués à effectuer ces exercices lorsqu'ils sont en classe. Il a été plus long de se rassembler dans le calme et d'écouter l'enseignant référent pour les groupes en récréation. D'autres exercices seront prévus sur ces temps extérieurs.

Un exercice alerte incendie a été effectué mardi 7 mars. Tout s'est bien déroulé. Les enseignantes soulignent l'importance d'effectuer ces exercices pour tester la réactivité des élèves.

## \* Hygiène et travaux

- une demande est formulée depuis des années pour refaire les sanitaires qui sont délabrés. Par ailleurs, ils ne sont pas aux normes en termes d'accessibilité, un enfant est actuellement en fauteuil roulant depuis le retour des vacances de février. Le passage aux toilettes lui est difficile voire impossible avec son fauteuil. (manque de place) Il devient urgent que cette demande soit prise en compte. L'arbitrage est prévu pour cette année scolaire. Une réponse devrait donc être apportée lors du dernier conseil d'école.
- des sondes ont été installées principalement en maternelle afin d'effectuer des relevés de températures. Il est encore fréquent que des problèmes surgissent en maternelle et principalement en accueil périscolaire. M. Bertrand est informé et fait le nécessaire à chaque fois pour que ce soit résolu rapidement
- une palissade en brande naturelle a été installée chez le voisin dont le jardin est juxtaposé à la cour de récréation afin de préserver sa vie personnelle et éviter que certains objets soient glissés à travers le grillage.
- Mme Charré remercie les espaces verts pour avoir entretenu les espaces dédiés au potager permettant les futurs semis.
- Les représentants des parents d'élèves ont reçu un courrier pour assister à une formation organisée par la mairie et la FCPE. C'est une initiative intéressante mais les représentants de parents d'élèves regrettent que la réunion ne soit pas organisée en concertation avec l'Académie et qu'un parti soit pris avec une seule représentation de parents d'élèves qui ne respecte ni la pluralité ni la neutralité. Cela est corroboré par un.e représentant.e des parents d'élèves qui y a assisté. L'élu, présent au conseil d'école, apporte une réponse : il n'y a eu que la FCPE conviée car c'est le seul organisme connu qui a répondu à l'appel. Attention, dans ces cas-là, à l'appellation et à préciser que c'est la FCPE qui organise et non la Ville de Poitiers en partenariat avec la FCPE comme cela est mentionné dans le courrier.

# 3. Préparation de la rentrée scolaire 2023-2024

Actuellement, aucune fermeture de classe n'a été annoncée pour l'école primaire du Breuil Mingot. Il y a eu 3 arrivées et 3 départs dans les classes de PS-MS, CE1-CE2 et CM2 en février et mars. A ce jour, 140 enfants sont admis à l'école (47 en maternelle et 93 en élémentaire).

La mairie de Poitiers a communiqué un potentiel de 20 inscriptions en PS pour la future rentrée scolaire. Il y a actuellement 11 admissions en PS effectuées.

22 CM2 partiront au collège. Certains élèves évoquent un changement d'école.

Les effectifs restent prévisionnels. Lors du prochain et dernier conseil d'école, la visibilité sera meilleure et la répartition plus affinée avec la prise en compte des éventuels maintiens ou passages anticipés. La répartition tiendra compte également des personnalités à séparer, et se fera en concertation avec les membres du rased et Monsieur l'Inspecteur.

# 4. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école

## \* Compte de la coopérative scolaire

Au 28 février 2023 il y avait 4 833,71€ sur le compte de l'école.

Le marché de noël effectué avant les vacances de décembre a rapporté : 345.50€

La recette de la vente de photographies scolaires s'est élevée à 671.34€

L'argent de la coopérative scolaire servira à financer les sorties prévues en mai (des parcs zoologiques et des fermes pédagogiques).

## \* Dotations Mairie de Poitiers

Dispositif particulier

ULIS

Auparavant, il y avait un budget équipement en maternelle et un autre en commun. Ce dernier a été supprimé. Se pose le souci du renouvellement du matériel et l'achat de livres. Par ailleurs, les commandes sont toujours problématiques, les délais parfois courts (cf., commande du mobilier, mail reçu début mars pour une commande à faire avant le 24 mars, le mail aurait dû être reçu le 20 février). Les prix ont augmenté, le budget non, des choix doivent être faits alors que les besoins restent identiques. Qui plus est, les marchés choisis par la mairie de Poitiers ne sont pas forcément les moins chers.

BREUIL MINGOT					MATERNELLE
Nombre de classes Nombre de classes Dispositif particulier Effectif	Ordinaires TPS ULIS	2	47		
Effectif			41		
DESIGNATIO	N DES CREDITS	Montant de base	Répartition	Montant annuel accordé	Période de réalisation
Dotation administrative		2,80€	par élève	131,60€	mars Septembre
Fournitures scolaires (dont	fongibles informatiques)	24,60€	par élève	1 156,20 €	15 mars au 6 novembre 202
(commande par Internet obligatoire)					
Equipement	to	11.32€	par élève		
ieux - jouets - audio-visuel - transports manuels - fichiers livres - bandes dessinées - dictionnaires		11,32€	par eleve	341,04€	15 mars au 6 novembre 202
191,00 € ont été déduits du c maintenance annue	rédit EQUIPEMENT pour la lle du photocopieur				
jeux - jouets de Noël		5,00€	par élève	235,00€	15 mars au 6 novembre 202
Transport REP		99,00€	par classe		15 mars au 6 novembre 202
Classe TPS Dispositif particulier		205,00 € 205,00 €	par classe par dispositif		15 mars au 6 novembre 202 15 mars au 6 novembre 202
Dispositii particuliei		205,00 €	par dispositii	- 6	15 mars au 6 novembre 202
Pharmacie		0,40€	par élève	18,80€	16-juin-23
	TOTAL GENERAL			1 882,64 €	
BREUIL MINGOT				ELEMENTAIR	
Nombre de classes	Ordinaires		4		

Effectif		92		
DESIGNATION DES CREDITS	Montant de base	Répartition	Montant annuel accordé	Période de réalisation
Dotation administrative	2,80 €	par élève	257,60€	Mars Septembre
Fournitures scolaires (dont fongibles informatiques) (commande par Internet obligatoire)	26,50€	par élève	2 438,00 €	15 mars au 6 novembre 2023
Equipement jeux - jouets - audio-visuel - transports (hors crédits ZEP) manuels - fichiers livres - bandes dessinées - dictionnaires	14,00 €	par élève	1 097,00 €	15 mars au 6 novembre 2023
191,00 € ont déjà déduits du crédit EQUIPEMENT pour la maintenance annuelle du photocopieur				
Pharmacie	0,40 €	par élève	36,80€	40 1:4: 00
Dispositif particulier - ULIS	205,00€	par dispositif	- €	16-juin-23 1er avril au 7 novembre
TOTAL GENERAL			3 829,40 €	